

# Projet d'extension du parc éolien des Mignaudières

Parc éolien des Mignaudières

## Bulletin d'information n°2 - Juin 2021

Après plus de 2 ans de réflexion, et plus d'un an d'études, le projet éolien d'extension des Mignaudières est à présent défini. L'étude d'impact sur l'environnement est en cours de finalisation.

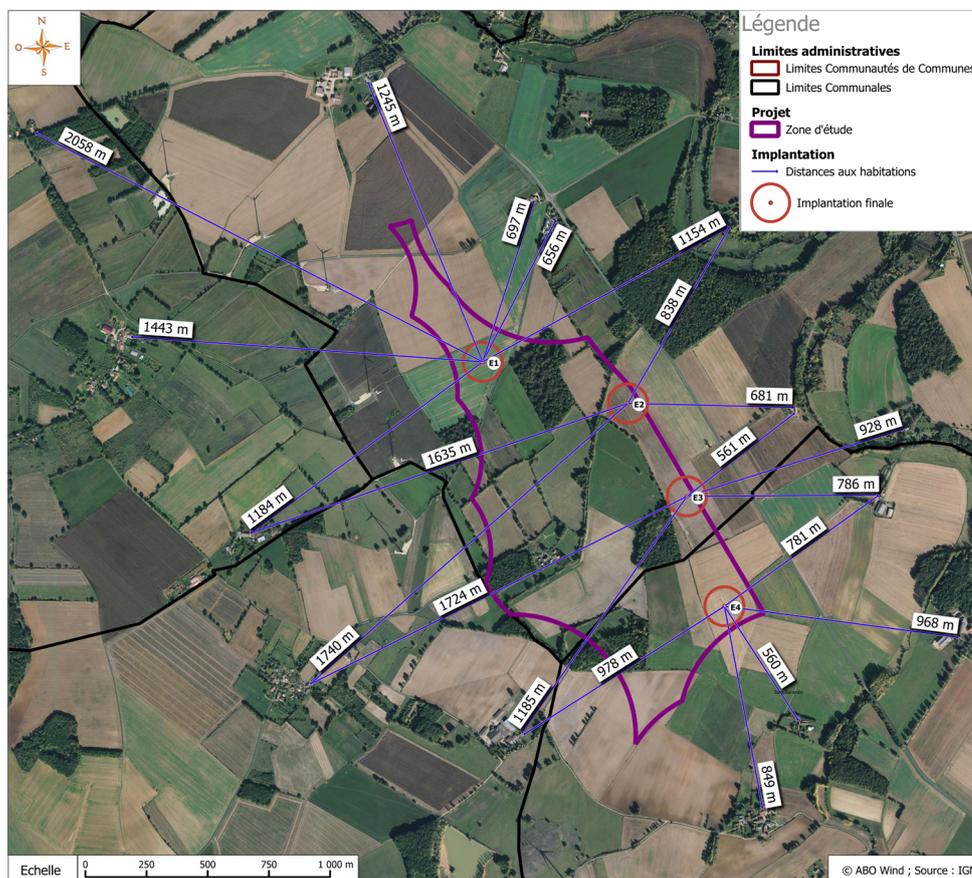
Un **dossier de synthèse** sur cette étude et ses résultats a été réalisé. Il est consultable en mairie, où des exemplaires à emporter vous attendent. Sa version électronique est aussi téléchargeable sur la page internet du projet :

 [www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr) > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Nouvelle-Aquitaine > **Projet d'extension du parc éolien des Mignaudières**

En plus des détails sur toute la démarche de développement et de définition du projet, ce dossier vous présente aussi les étapes à venir.

Le projet doit notamment obtenir une autorisation préfectorale avant de voir le jour. Une procédure d'instruction sera menée par la préfecture entre 2022 et 2023.

## Localisation et caractéristiques du projet



### 4 éoliennes

5,5 MW par éolienne soit  
22 MW de puissance totale

Hauteur totale : 220 m

Hauteur du mât : 140 m

### Env. 65 GWh

de production moyenne annuelle

### Env. 220 000€/an

de fiscalité à répartir entre la commune, la communauté de communes, le département et la région

### Env. 29 000 personnes

alimentées en électricité renouvelable

Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE/CRE/RTE)

## Le déroulement du projet

### 2019

- **Printemps** : Prise de contact avec les élus locaux.
- **Avril** : Présentation au Conseil Municipal de Saint- Secondin.
- **Juillet** : Présentation au Conseil Municipal de Brion.
- **Printemps - Été** : Rencontre des propriétaires et exploitants.
- **2<sup>ème</sup> semestre** :
  - Réalisation de la pré-étude paysagère.
  - Présentation des résultats de la pré-étude aux élus.
  - Lancement des études de faisabilité (faune et flore, acoustique et paysage).

### 2020

- **Janvier** : 1<sup>er</sup> Bulletin d'information et mise en ligne de la page internet dédiée au projet.
- **Mars** : Installation du mât de mesure de vent et d'écoute des chauves-souris.
- **Avril** : Réalisation de la campagne de mesures acoustiques autour du projet.
- **Contexte sanitaire** : Annulation des permanences publiques, conservation d'une information régulière des élus.

### 2021

- **1<sup>er</sup> trimestre** :
  - Finalisation des études et rendu des conclusions.
  - Réflexion sur les variantes d'implantation possibles.
- **Mai** : Détermination du projet final.
- **Juin** : Présentation à la population et aux élus.
- **Été** : Définition des mesures compensatoires et d'accompagnement.
- **Automne** : Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en préfecture.

### 2022 - 2023

- Analyse du dossier par les services de l'état et éventuelle demande de compléments.
- Enquête Publique durant un mois.
- Avis émis sur le projet proposé par les services de l'état.
- Décision préfectorale sur le projet.

### 2024 - 2025

- Construction hors des périodes environnementales sensibles.
- Mise en service du parc éolien.

### Pendant 20 à 25 ans

- Exploitation.
- Suivis environnementaux.
- Maintenance.
- Démantèlement total (y compris fondations) ou renouvellement en fin de vie.

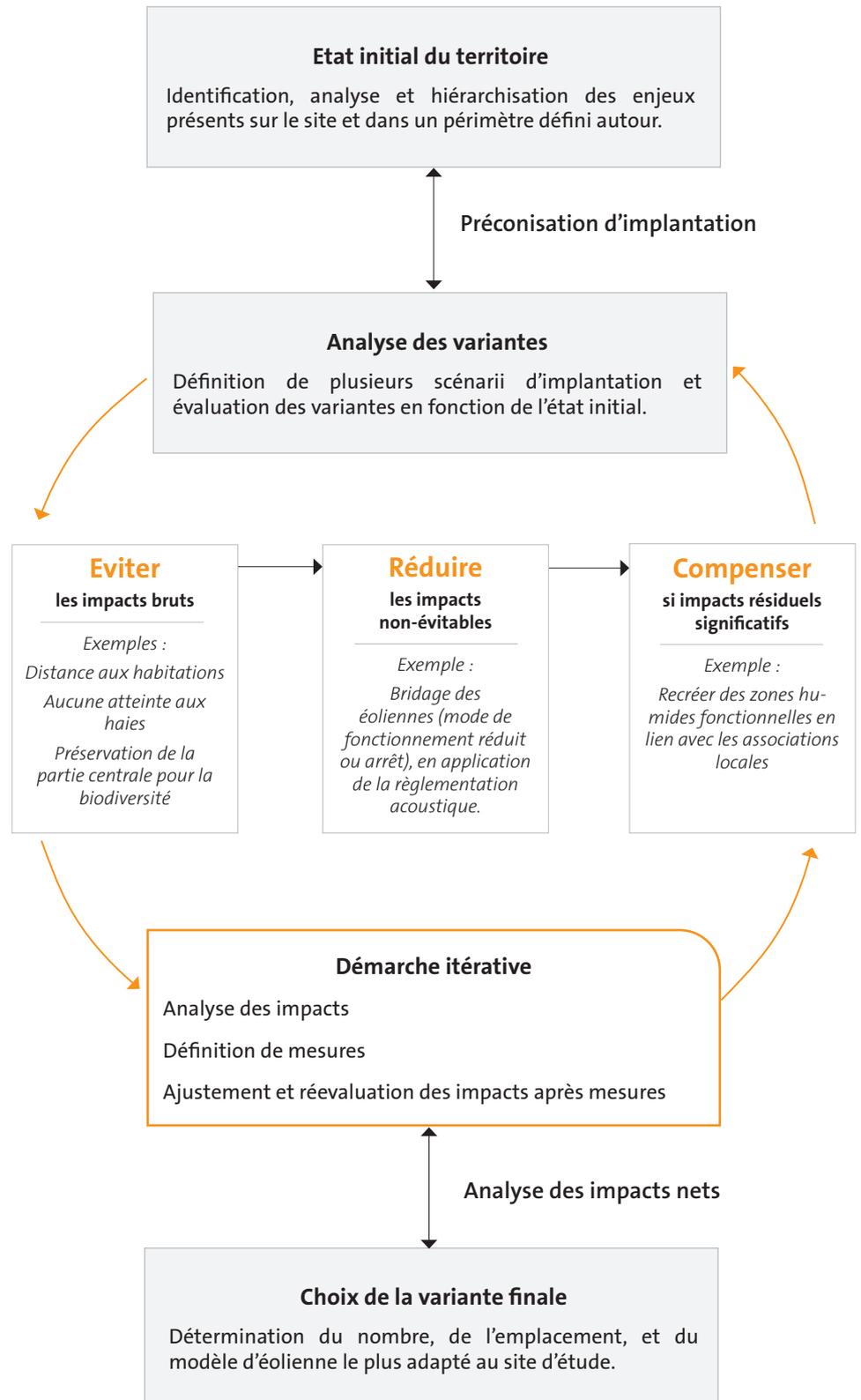


## Démarche ERC

La définition du projet d'extension du parc éolien des Mignaudières 2 suit la démarche Eviter-Réduire-Compenser.

C'est une démarche itérative qui a fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation en tenant compte des préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères.

L'objectif est de trouver le meilleur compromis pour un projet performant qui s'adapte aux enjeux du territoire.

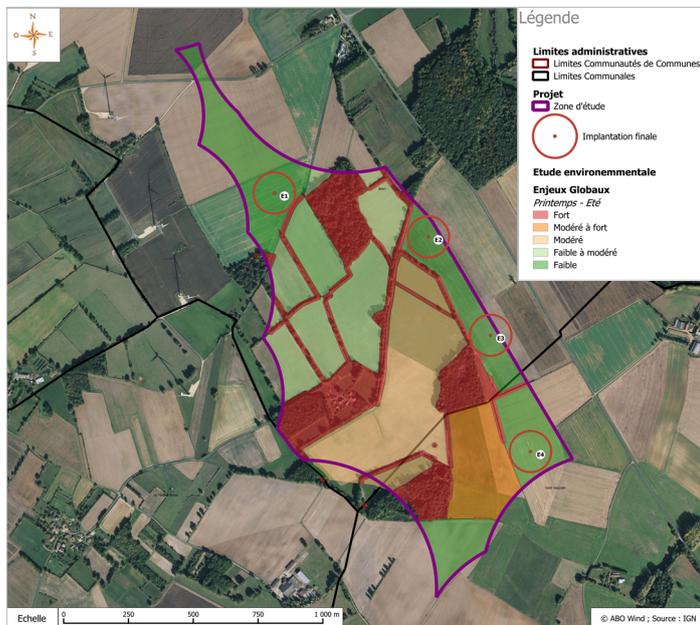


## Étude environnementale

L'étude s'est terminée au printemps 2021 avec l'intégration des derniers relevés terrains. Les boisements ainsi que la partie centrale de la zone présentent le plus d'enjeux pour l'avifaune et les chiroptères et doivent donc être évités.

Les éoliennes sont positionnées prioritairement sur les parcelles cultivées dont l'enjeu environnemental est faible.

**Aucun arbre ou habitat naturel à enjeux ne sera directement impacté par le projet.**

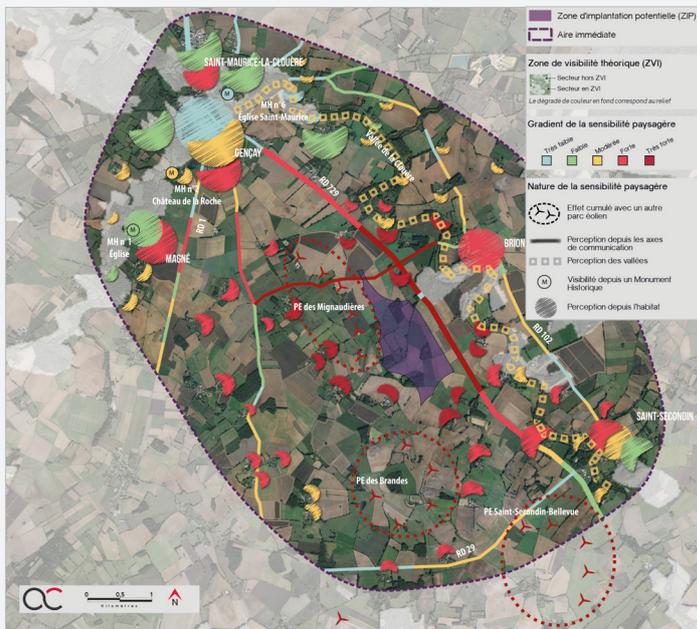


## Étude paysagère

L'état initial du paysage ne présente pas d'incompatibilité paysagère majeure quant à la mise en place du projet d'extension du parc éolien des Mignaudières.

Des photomontages ont été réalisés tout autour du site. La démarche suivie dans le cadre de ce projet permet d'aboutir à une implantation cohérente avec les parcs éoliens existants et qui s'intègre dans son paysage.

Les abords et hameaux les plus proches feront l'objet d'aménagements spécifiques adaptés.



## Sélection de Photomontages

Le dossier de synthèse mentionné en première page de ce bulletin présente 34 photomontages. Vous pouvez le consulter en Mairie. Ces photomontages sont aussi présentés sur la page internet du projet.

### Vue depuis l'entrée de Brion



### Vue depuis « Les Sables » de La Ferrière-Airoux



### Vue depuis « Les Roches » de Saint-Secondin



## Consultation de la population – Juin-juillet 2021



A ce stade du projet, et dans le respect du contexte sanitaire, nous invitons les acteurs du territoire et ses habitants à s'exprimer sur le contenu du Dossier de synthèse (présenté en 1<sup>ère</sup> page de ce bulletin) et à nous faire part de leurs interrogations éventuelles.

De plus, dans le cadre d'un projet éolien, il est possible de mettre en place des mesures d'accompagnement ou d'insertion du projet dans la vie locale. Chaque habitant peut s'il le souhaite faire des propositions :

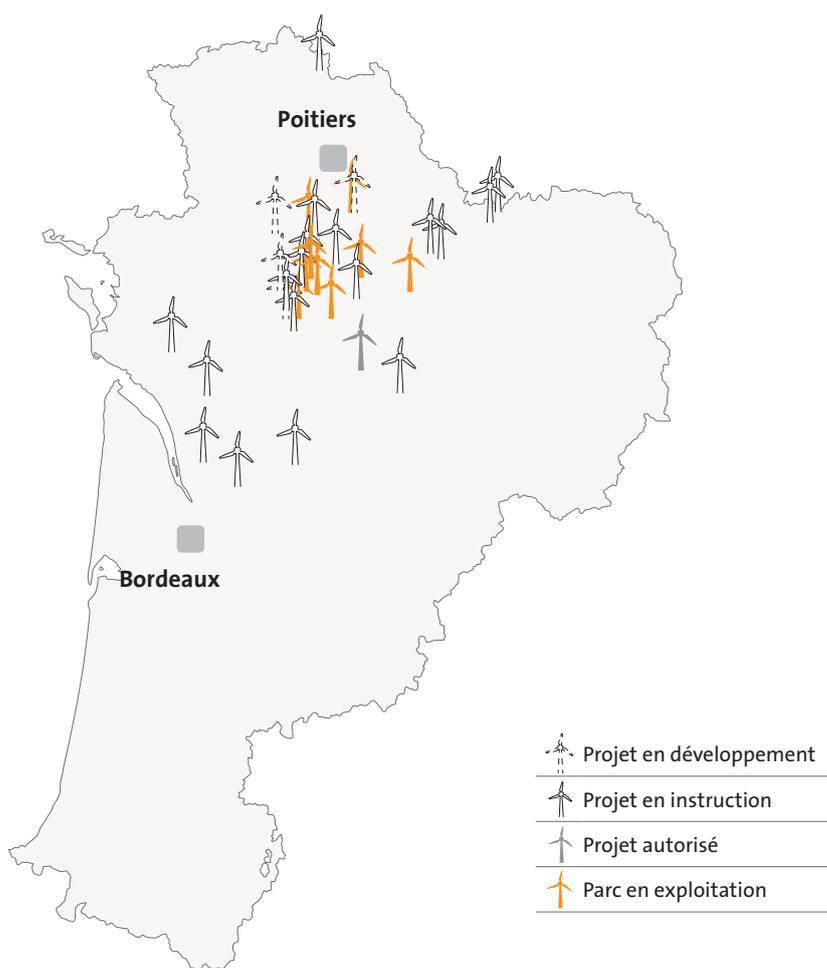
- via l'espace dédié en annexe du Dossier de synthèse consultable en mairie ;
- via le formulaire FAQ sur la page internet du projet :

 [www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr) > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Nouvelle-Aquitaine > **Projet d'extension du parc éolien des Mignaudières**

- auprès du responsable de projet directement :  
**Valentin PINEAU**  
**07 89 85 02 66.**

A l'issue de cette consultation une synthèse sera réalisée et rendue disponible en mairie et sur le site internet du projet.

## ABO Wind en Nouvelle-Aquitaine



### Contacts

**Responsable du projet**  
Valentin Pineau  
Tél. : 05 32 26 13 72  
[valentin.pineau@abo-wind.fr](mailto:valentin.pineau@abo-wind.fr)

**Directrice de la communication**  
Cristina Robin  
Tél. : 05 34 31 13 43  
[cristina.robin@abo-wind.fr](mailto:cristina.robin@abo-wind.fr)

 @ABOWindFrance

 ABO Wind

 [www.abo-wind.com/fr](http://www.abo-wind.com/fr)

Tournés vers le futur

**ABO**  
**WIND**